



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2018

Présents : J-P.BAS, D.DEFAUT, A.DEJEUX, S.FUMEY, C.GAVIGNET, J-M LIEGEON, E.MICHAUD, T.PIERRE, P.TACHE, S.VUGRIC.

Excusés :

Secrétaire de séance : J-P. BAS.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du 12 avril 2018.

1 – Travaux en mairie.

Le Conseil Municipal, après présentation et étude des différents devis, décide, à l'unanimité, de faire réaliser le crépi du bâtiment de la mairie par l'entreprise RICHARD d'Orchamps pour un montant de 31 505.97 euros Hors Taxes, soit un montant de 37 807.17 euros Toutes Taxes Comprises.

La réalisation des volets et de la porte de la mairie est confiée à l'entreprise ALUFERM d'Ounans pour un montant de 9 809.69 euros Hors Taxes, soit un montant de 11 771.63 euros Toutes Taxes Comprises.

Les travaux de désamiantage, de couverture et zinguerie du 'préau', local de stockage adossé à la mairie, seront confiés à l'entreprise PUGET de Dole pour un montant de 11 800.44 euros Hors Taxes, soit un montant de 14 160.53 euros Toutes Taxes Comprises.

2 – Mise en conformité de l'électricité dans différents bâtiments communaux.

Le Conseil Municipal, après présentation et étude des devis, décide, à l'unanimité, de confier les travaux de mise en conformité des installations électriques de la mairie, de l'église et de la salle Jodelet à l'entreprise LAROCHE de Mont sous Vaudrey, pour un montant de 780.00 euros Hors Taxes, soit un montant de 936,00 euros Toutes Taxes Comprises.

3 – Présentation du rapport d'activités 2017 de la Communauté de Communes du Val d'Amour.

Le Maire fait lecture du rapport d'Activités de la Communauté de Communes de Val d'Amour de l'année 2017.

La séance est levée à 22 heures.

Le Maire,
Alain DEJEUX.